Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 029-212901755-20260622-2026_06_22_D57-DE

Commune de PLONEVEZ DU FAOU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2026 - 57

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de PLONEVEZ DU FAOU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Marguerite BLEUZEN, Maire.

Date de convocation : 15 juin 2026 Convocation affichée le : 15 juin 2026

Présents : M. BLEUZEN, V. CARO CHERRE, J.L. LANDREIN, J. BOULC'H, A. BRENAUT, A. RIOU, D. SALAÜN, G. BERNARD, A. LAMANDA, A-M. BRETEL, L. LE GUILLOU, D. MENUGE, S. MAO, B. BARBIER, M. CAENES-BARDON, D. MORVAN, E. DE OLIVEIRA-ORIOL. M. QUERE.

Absent excusé : M. VOLANT LE DEROFF.

Nombre de conseillers en exercice : 19 Nombre de conseillers présents : 18

Procuration : M. VOLANT LE DEROFF (procuration à A. RIOU).

Secrétaire de séance : Valérie CARO-CHERRE.

Objet de la Délibération
Subventions aux associations – année 2026.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **DECIDE** de voter comme suit (voir tableau joint) les subventions aux associations pour l'année 2026.

Il est précisé que :

- La subvention exceptionnelle de 2 200,00 euros en faveur de Plonévez ar Faou Animations sera versée qu'à la condition de la production d'un feu d'artifice lors des fêtes patronales du mois d'août 2026.

Le crédit nécessaire au versement des subventions est inscrit au budget primitif 2026 – compte 65748.

Pour copie certifiée conforme,
Mme le Maire,
Marguerite BLEUZEN.

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 029-212901755-20260622-2026_06_22_D57-DE

ANNEE 2026		
Nom de l'association	**Montant de la subvention**	
Arbre de Noël	8 € / enfant	
Voyages scolaires limités aux enfants des écoles de Plonévez	13 € / enfant	
Voyage scolaires (collège - lycée)	30 € / enfant	
Stages à l'étranger pour étudiant	100 € / étudiant	
Aide Ménagère ADMR	2 254,00 €	M. Denis Salaün ne prend pas part au vote
Amicale des donneurs de sang – Châteauneuf du Faou	50,00 €	
Association Céline et Stéphane	50,00 €	
Association « Les Paralysés de France	50,00 €	
Association DROSERA -PLONEVEZ DU FAOU	150,00 €	
Association « Le Korrigan Ludik »	190,00 €	
Association Solidaire « Des problèmes, des solutions »	50,00 €	
Association Des Professionnels de Santé -Pays Dardoup -	500.00 €	
Association « Yoga Plonévez »	150,00 €	
Aulne Olympique Cycliste	20,00 €	
Babble	150.00 €	
Bien être soi	150,00 €	
Carhaix Poher Gymnastique	160,00 €	
Chorale l'Air du Temps	200,00€	
Club cyclo de PLONEVEZ	150,00 €	M. Jean-Luc Landrein ne prend pas part au vote
Club de danse de salon et en ligne « Alors on danse »	150,00 €	Mme Ginette BERNARD et Mme RIOU Anne ne prennent pas part au vote
Club des Aines	150,00 €	
Croix Rouge Française - CARHAIX	50,00 €	
Deco village	300,00 €	Mme Le Guillou Liliane ne prend pas part au vote
Danserien Châteauneuf	50,00 €	
Dart's Doup	170.00 €	M Mickael CENES ne prend pas part au vote
DDEN CHATEAUNEUF DU FAOU	50,00 €	
Du Marché au panier / Kernevez Boulogne	150,00 €	
Fondation du patrimoine	150,00 €	
Gym Douce	150,00 €	
Gars PLONEVEZ (Football)	790.00 €	
Handball Club-PLEYBEN	20,00 €	
Les Amis de la Résidence Dardoup	150,00 €	Mme Jocelyne Boulc'h ne prend pas part au vote
Les Belettes Celtiques	150.00 €	
MENEZ DU Canisport	50,00 €	
Plonevez Ar Faou Animations	780,00 €	Mme Jocelyne Boulc'h ne prend pas part au vote
Paf Animations Fêtes patronales-Feu Artifice	2 200,00 €	Mme Jocelyne Boulc'h ne prend pas part au vote
Paf Animations Fêtes patronales	200,00 €	Mme Jocelyne Boulc'h ne prend pas part au vote
Plonévez Sport	150,00 €	
Refuge Animalier	50.00 €	
Rés'agri Centre	145,00 €	
Rêves de Clown	50.,00 €	
Secours Catholique	50.00 €	
Seishinkan Judo	140.00€	
Société de chasse	250,00 €	M. Denis Salaün ne prend pas part au vote
Solidarité Paysans du Finistère	100,00 €	
Souvenir Français	150,00 €	
Syndicat Hippique du Poher	50,00 €	
USC HANDBALL -CHATEAUNEUF	220,00 €	
MFR PLEYBEN	30,00 €/Enfant	
Collège Louis Hémon-PLEYBEN	30,00 €/Enfant	
VTT Club Spézétois	100,00 €	

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 029-212901755-20260622-2026_06_22_D57-DE